

## Assemblée générale des parents 2023

## Mardi, le 19 septembre 2023 à 19 h

## Ancienne bibliothèque municipale - pavillon St-Charles (L'entrée est du côté du stationnement de l'aréna)

## Ordre du jour

- 1. Mot de bienvenue et présentation des membres de la direction;
- 2. Nomination d'un secrétaire d'assemblée;
- 3. Nomination d'un président d'assemblée;
- 4. Revue et adoption de l'ordre du jour;
- 5. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 20 septembre 2022;
- 6. Explication de la démarche à suivre et élection des nouveaux membres du conseil d'établissement et des substituts parents (2)
  - Composition du Conseil d'établissement à l'école du Perce-Neige
  - > Parents ayant terminé leur mandat de 2 ans et les parents en poursuite de leur mandat
  - > Règlements pour les élections
  - Nomination d'un président et d'un secrétaire d'élection
  - Réception des candidatures
  - Présentation des candidats s'il y a lieu de votes
  - Nomination de scrutateurs (le cas échéant)
- Première rencontre du Conseil d'établissement
  (19 septembre immédiatement après l'assemblée générale)
- 8. Organisme de participation des parents
- 9. Représentant au comité de parents du CSS
- 10. Comité EHDAA
- 11. Mot de la direction de l'école
- 12. Période de questions et/ou suggestions
- 13. Levée de l'assemblée